

la lettre du MAIRE

N° 48 OCTOBRE 2008



www.ville-taverny.fr
e-mail : maire@ville-taverny.fr

Bloc-notes



Après un été riche en activités sportives et autres animations festives pour tous les âges, au mois de septembre à Taverny nous avons repris un rythme un peu abandonné durant ces deux derniers mois, l'école, le travail, les projets personnels ou professionnels prenant la place des vacances.

Il est vrai que nous avons connu meilleur climat pour une rentrée. Le contexte économique est pesant, les perspectives de croissance bien peu favorables, le pouvoir d'achat en berne. Nombreux sont ceux qui s'en inquiètent et qui s'interrogent sur l'avenir.

La rentrée doit pourtant rimer avec renouveau, confiance, dynamisme... A Taverny, fidèles à nos ambitions faites de projets innovants et de solidarités, nous nous engageons pour le développement et l'animation de notre commune, avec le souci d'agir pour vous faciliter la vie quotidienne. Ainsi dans les prochains mois, nous verrons s'ouvrir le multi-accueil, débiter les travaux de l'extension du centre de secours, avancer les dossiers de l'hôtel de police et du parc d'activités des Ecouardes.

Une action de solidarité en liaison avec le conseil général aujourd'hui dirigé par la Gauche est à souligner : venir en aide aux familles, par exemple l'aide aux cantines scolaires dans les collèges.

Nous aurons aussi à être vigilants sur la réinsertion urbaine des 5 hectares issus de la fermeture de la base aérienne 921 pour lesquels, outre

des logements, les intentions municipales sont la création d'un centre d'apprentissage, de logements-étudiants, d'activités économiques non polluantes et de chambres pour l'hébergement d'urgence.

Toutefois, l'année 2009 sera difficile pour les finances de toutes les collectivités territoriales. Les aides de l'Etat à la banlieue risquent de disparaître. Comme beaucoup de mes collègues, je suis préoccupé par l'avenir de la Dotation de solidarité urbaine (DSU), une aide de l'Etat destinée aux villes connaissant des difficultés. La DSU pourrait être réformée dans le projet de loi de finances 2009. Elle serait supprimée de moitié en 2009 et totalement en 2011. Elle représente en 2008, environ pour Taverny, 384 000 euros. Si l'on ajoute que la ville n'est plus éligible au Fonds de Solidarité Ile-de-France (880 000 euros), nous aurons à faire face à un manque de dotation de l'Etat de 1 264 000 euros.

Nous allons devoir être très regardants sur le budget 2009 et les suivants. Voulant conserver une qualité constante des services publics communaux, nous analyserons les missions des services et veillerons à l'amélioration de la productivité administrative. De nouvelles mesures de maîtrise des dépenses seront prises pour garder l'espoir d'une vie meilleure à Taverny au-delà des inquiétudes et des difficultés que nous rencontrons tous.

Maurice Boscavert
Maire de Taverny

La base aérienne de Taverny



Les évolutions dans notre société s'accroissent et la base aérienne 921 n'y échappe pas. L'ère du numérique est ainsi devenue réalité pour la transmission des messages au format papier, par les serveurs interarmées, implantés au fond de l'ouvrage enterré. Cette messagerie a été supprimée au début du mois de juin. De même, le centre de transmissions a quitté la base 921 lors de cette rentrée.

Cela annonçait le remaniement de la carte militaire qui a fait tant de bruit en juillet dernier.

La base aérienne 921 fermera en 2011 : il ne restera que 200 personnes pour la maintenance de l'ouvrage demeurant dans le dispositif de sécurité nucléaire.

Une réunion en préfecture tenue le 3 septembre dernier nous a précisé les données du dossier. La base 921 aura un périmètre réduit et les communes de Bessancourt et Taverny pourront disposer du foncier et de l'immobilier à partir de projets validés et suivis par l'Etat. C'est dire la faible marge de manœuvre des collectivités locales...

Taverny a donc affiché comme intentions pour ouvrir à l'urbanisation les 5 hectares

libérés par la fermeture de la base :

- la construction de logements en mixité sociale,
- la création dans les bâtiments existants d'un CFA (Centre de formation et d'apprentissage),
- la construction de logements étudiants,
- l'accueil d'activités économiques non polluantes,
- l'utilisation d'une partie des locaux pour l'hébergement d'urgence (personnes à la rue, accident de la vie, incendie du logement...).

Le comité de pilotage, présidé par monsieur le Préfet, se réunira en novembre pour faire le point sur les intentions des municipalités et celles de l'Etat.

Affaire à suivre.



Taverny **contre** les nuisances aériennes

Avec de nombreux élus du conseil municipal, nous avons participé à la grande manifestation organisée le samedi 20 septembre à 10 heures au Trocadéro à Paris à l'initiative de Ville et Aéroport (association nationale d'élus) et de l'ADVOCNAR pour protester contre les nuisances aériennes.

Munis de notre banderole tabernacienne, nous sommes allés réaffirmer notre détermination à lutter contre les vols de nuit à Roissy et au Bourget et soutenir l'instauration d'un couvre-feu de 22 heures à 6 heures du matin. L'exemple cité reste l'aéroport londonien d'Heathrow qui n'accueille que 16 vols par nuit.

400 élus représentant environ 1 million d'administrés étaient rassemblés sur la place du Trocadéro pour adopter une délibération demandant le couvre-feu. Au premier rang, Maurice Boscavert avec son écharpe tricolore a manifesté aux côtés du chanteur Yves Duteil également maire, de Didier Arnal, Président du conseil général du Val-d'Oise, de Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse et de bien d'autres élus de villes de sensibilités politiques différentes.

Après l'installation des élus sur l'esplanade, Pascal Machuron, vice-président de l'ADVOCNAR a fait une brève allocution pour expliquer l'objet du rassemblement. Puis, deux jeunes conseillers municipaux ont pris la parole pour faire l'appel des communes présentes. Ils ont également lu la délibération contre les vols de nuit en concluant par un appel au vote à mains levées.

« Les avions ne sont ni de droite, ni de gauche : ils sont au-dessus de nos têtes et ils nous gênent » a rappelé Maurice Boscavert.



▲ Le maire entouré de ses élus lors de la manifestation au Trocadéro



▲ Yves Duteil manifeste à côté de Maurice Boscavert



Sainte-Honorine un quartier en marche

Le supermarché O'Multi Marché a été inauguré le lundi 15 septembre en présence des gérants, de Maurice Boscavert, maire de Taverny, de nombreux élus, des membres de l'association des commerçants et des habitants du quartier. Ce nouveau magasin offre à ses clients un large choix de produits de qualité au meilleur prix.



M. et M^{me} Allalou, gérants du magasin en compagnie du maire

Suite à la commission de sécurité qui s'est réunie le mardi 5 août dernier, l'enseigne a ouvert ses portes le vendredi 9 août au matin permettant ainsi d'enrichir l'offre commerciale de ce quartier riche en solidarité et en générosité.

Cette nouvelle enseigne va permettre de redynamiser le centre commercial car elle jouera le rôle de « locomotive » dont le quartier et la galerie marchande avaient tant besoin. Offrant des produits de qua-

lité au meilleur prix, O'Multi Marché, propose un rayon boucherie halal, des fruits et légumes, de la crèmerie-fromagerie ainsi qu'un rayon épicerie classique et orientale.

Le Point-Emploi de la ville a également contribué au projet : sur les 7 personnes employées, 5 viennent du Point-Emploi dont 4 tabernaciennes ; 2 bouchers et 3 hôtesse d'accueil ont été embauchés par le magasin.

Lors de l'inauguration, madame Allalou a souhaité remercier le service de développement économique et monsieur le maire, qui ont permis l'aboutissement de ce projet. Les nouveaux gérants de l'enseigne ont indiqué qu'ils mettraient tout en œuvre pour faire de ce supermarché un endroit chaleureux, accueillant et utile aux habitants.

Après une brève allocution de M^{me} Bouizem, présidente de l'association des commerçants, Maurice Boscavert s'est exprimé : *« La municipalité et moi-même sommes très fiers d'accueillir le O'Multi Marché au sein de la commune car nous souhaitons fortement redynamiser le quartier Sainte-Honorine. Mais notre travail ne s'arrête pas là. Nous souhaitons également implanter une charcuterie dans la galerie marchande, avec en plus, un marché volant toutes les semaines ».*





M. et M^{me} Allalou, M^{me} Bouizem présidente de l'association des commerçants, Maurice Boscavert et Madani Nazef conseiller municipal délégué aux espaces de proximité

Le maire a également rappelé aux gérants que l'appellation AVS (A votre service - viande halal) ne doit pas être un frein à la commercialisation d'un plus large choix de produits traditionnels (vin, viande porcine...).

Puis, tous les convives ont pu se restaurer grâce à l'excellent buffet préparé par M^{me} et M. Allalou. Tout y était : feuilletés en tous genres, sandwiches, pâtisseries orientales, jus de fruits et thé à la menthe.

IMPRESSIONS DES CLIENTS DU SUPERMARCHÉ

• M^{me} Maturi

Rue Robert Dupré à Taverny
« Le magasin est très bien comme ça, je viens tous les jours pour acheter des bricoles mais je trouve dommage de ne pas pouvoir acheter du porc. J'en

suis d'ailleurs une grande consommatrice. La viande du rayon boucherie est néanmoins très bonne. »

• Une habitante

Rue des Alouettes à Taverny
« Cette nouvelle enseigne est bien. Les prix sont moins chers qu'ailleurs et ils ont du choix dans leurs produits et la viande est très belle. Je suis très contente de ce magasin. De plus, le personnel est très gentil et serviable. »

• M^{me} Briquet

Place du Rhône à Taverny
« Leurs prix sont très intéressants pour les fruits et les légumes. Les marchandises sont de qualité. Je viens y acheter essentiellement des fruits et des légumes ainsi que certains produits exotiques. J'aurais aimé pouvoir acheter du porc aussi, car leur viande ne me convient pas. La présentation et la décoration du magasin est très sympathique. »

• M^{me} Finance

Habitante de la ville de Montigny

« C'est grâce à ma mère si j'ai appris que le O'Multi Marché ouvrait à Taverny. Pour la famille, je viens acheter notre viande ici, à Taverny car il n'existe pas ce type de magasin à Montigny. »

• M^{me} Pozzo

Rue des Lilas à Taverny

« J'habite depuis peu de temps dans ce quartier. Je viens pour acheter des fruits, des légumes, de la viande, des pâtes... Je trouve que le magasin est bien arrangé et bien décoré, le rayon fruits et légumes est bien fait. »

• M. Zitouni

Rue des Bruyères à Taverny

« Je suis très content que ce magasin se soit installé dans le quartier. Avant, je devais aller jusqu'à Argenteuil pour trouver de la viande halal. Les prix sont corrects et je trouve la décoration tout à fait charmante. »

• M. Horel

Gérant de la boulangerie du quartier Saint-Honorine

« Pour moi, l'ouverture de ce magasin est quelque chose de tout à fait positif pour le quartier. Bien sûr, il est encore un peu tôt pour se prononcer mais je pense que cela va le redynamiser. Celui-ci va bouger, surtout avec l'arrivée du marché volant. Les services municipaux, l'association des commerçants, chacun a mis du sien pour que le O'Multi Marché puisse ouvrir. »

Finances locales

une rentrée sous haute tension

« Alors que les besoins des Tabernaciens ne cessent d'augmenter, que la réalité sociale est là avec sa baisse du pouvoir d'achat, que le désengagement continu de l'Etat s'accroît, nous continuons à mettre en œuvre une gestion offensive et dynamique... Maîtrise des dépenses publiques pour une culture du résultat et une bonne gestion. Lutte contre les transferts de charges de l'Etat vers les communes sans contrepartie financière ou de moyens » (cf programme « Continuer Taverny » mars 2008).

Le mois de septembre 2008 vient confirmer la validité des propositions électorales de la majorité municipale. En effet, pour les collectivités territoriales, l'entrée de plain-pied dans une période où projets de lois et de réformes voulues ou envisagées par l'Etat s'accumulent, va sans nul doute mettre les nerfs à vif des élus locaux.

Le projet de loi de Finances 2009 envisagerait :

- de réduire d'un tiers le nombre de communes éligibles à la Dotation de solidarité urbaine (DSU) : seules 50 % des communes de plus de 10 000 habitants seraient éligibles contre 75% à ce jour,
- de modifier les critères d'éligibilité (suppression du critère « part des logements sociaux »).

Ces modifications entraîneraient, si elles étaient adoptées, des conséquences graves pour Taverny (voir Bloc Notes) et pour les 237 autres communes concernées.

Il faut rappeler que cette réforme s'inscrit dans un contexte général de réduction des « concours d'Etat » aux collectivités locales, qui, soulignons-le, correspondent pour leur majeure partie à des remboursements dus

aux collectivités à la suite de mesures fiscales prises par l'Etat au cours des 40 dernières années, et qu'il compte utiliser aujourd'hui pour ajuster son propre budget.

Le gouvernement a ainsi annoncé, lors de la conférence nationale des exécutifs du 10 juillet dernier, son projet d'étendre en 2009 le périmètre des concours soumis à « l'enveloppe normée » (c'est à dire dont l'évolution est limitée à l'inflation) de 44 Mds Euros à 55 Mds Euros, notamment en y intégrant le FC TVA.

En 2009, l'extension du périmètre de « l'enveloppe normée » mais également la prise en compte du recensement de la population, vont donc réduire considérablement les marges de manœuvre en terme de répartition de la DGF, en particulier pour l'abondement des dotations de péréquation, dont la DSU.

Il convient également de ne pas oublier la grande loi de réforme de la fonction publique proposée par Jean-Ludovic Selicani, rapporteur du Livre Blanc sur la fonction publique, laquelle devrait être examinée au début de l'année prochaine.

La rareté de l'argent public est une réalité. Elle est le résultat, pour une grande partie, de la volonté de l'Etat pris à la gorge par ses décisions sur le paquet fiscal, de reporter sur les collectivités territoriales (majoritairement à gauche, villes, départements, régions) la responsabilité de l'augmentation de la fiscalité. Cette attitude pour le moins irresponsable, mobilisera les élus toutes tendances politiques confondues (nous l'espérons... !) pour faire renoncer le gouvernement à sa politique inacceptable de désengagement financier.

Quartier de la gare : le chantier avance



Croquis - Débouché de la voie nouvelle entre les bâtiments A et B

Le projet de réaménagement du secteur de la gare va redynamiser et embellir le centre-ville, améliorer la circulation, le stationnement, et proposer une nouvelle offre de logements dans la mixité sociale.

Le projet comprend la création de 4 bâtiments, avec 68 logements en accession et 32 logements sociaux, un local commercial divisible de 244 m² et 21 places publiques de stationnement supplémentaires. La voie nouvelle qui reliera la place de la Gare à la rue Foch a pris le nom de « Rue René Echavidre », en hommage à celui qui fut maire de Taverny de 1971 à 1977.

Le promoteur BOUYGUES et la société d'HLM VALESTIS ont débuté leur chantier commun en juin dernier. Les deux niveaux de parkings souterrains ont été creusés et le hangar DECORUM

a été démoli. Toutes les précautions ont été prises vis-à-vis des bâtiments et clôtures mitoyens.

Sur place, la plate-forme de la voie nouvelle a été édifiée et elle servira d'accès aux camions du chantier. Les deux grues nécessaires à la construction devraient arriver très prochainement.

La rue Fernand Auchoix a amorcé sa transformation. D'ores et déjà, la ville a réalisé les travaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) et s'apprête à enfouir les réseaux aériens. En fin d'opération, elle sera élargie à 10 mètres et comportera quelques places de stationnement.

Les logements sociaux devraient être livrés fin 2009 et ceux en accession à la propriété au premier trimestre 2010. Le parking SNCF sera achevé quant à lui en juin 2010.



Croquis - Vue sur la rue F. Auchoix



Photo de la maquette du projet

La gestion de l'eau : L'avis du citoyen

Un document officiel orienté, pour des années, la gestion des rivières et des eaux souterraines en Île de France : le Schéma d'aménagement de gestion des eaux, dénommé SDAGE. Celui qui a été adopté en 1995 est aujourd'hui obsolète : en effet, une directive européenne oblige à le rendre plus exigeant pour atteindre un bon état écologique des eaux et lui fixe des échéances.

Le SDAGE a donc été mis en révision. Les nouvelles orientations sont soumises à l'avis des citoyens. Pour le recueillir, un questionnaire a été rédigé par des spécialistes et largement diffusé parmi les Franciliens. Chacun peut y répondre : réponses attendues au siège de l'agence de l'Eau Seine Normandie, le 15 octobre 2008 au plus tard.

Parmi les 7 questions posées, nous semblent importantes :

- La proposition 3 - Réduire les pollutions émises par les habitants et les activités :
 - mieux identifier et éliminer les substances dangereuses et

les déchets toxiques,

- encadrer et rendre conforme l'assainissement autonome.

- La proposition 7 - Anticiper et gérer collectivement les pénuries d'eau :

- sensibiliser tous les consommateurs à un usage économe et responsable de l'eau,
- prévenir les surexploitations des eaux souterraines en mettant en place une gestion collective des nappes.

- Quelles sont vos deux préoccupations majeures dans le domaine de l'eau ? Deux choix possibles :

- le gaspillage de l'eau lors des usages domestiques,
- le gaspillage de l'eau lors des usages liés aux activités économiques,
- la pollution due aux pesticides et aux engrais,
- la pollution due aux rejets des substances dangereuses,
- le prix de l'eau.

La ville qui a consacré une page sur son site internet à cette enquête, vous invite à consulter les informations disponibles sur le site www.eau-seine-normandie.fr et à répondre au

questionnaire, sur internet ou par La Poste. L'avenir des ressources, la qualité de l'eau et son prix dépendent des réponses des citoyens.

LES DIX QUESTIONS POUR ATTEINDRE UN BON ÉTAT DE L'EAU EN 2015 :

1. Sécuriser l'alimentation en eau potable,
2. Diminuer les pollutions provenant des terres agricoles et des routes,
3. Réduire les pollutions émises par les habitants et les activités,
4. Préserver et restaurer la faune et la flore dans les rivières et les plans d'eau,
5. Maintenir les espaces humides (marais, prairies, tourbières),
6. Protéger l'estuaire de la Seine,
7. Anticiper et gérer collectivement les pénuries d'eau,
8. Prévenir les risques d'inondation,
9. Renforcer la mobilisation des acteurs et la gestion locale de l'eau,
10. Promouvoir un financement de l'eau équitable et transparent.



En direct avec le maire

OCTOBRE 2008

Quelque chose va bien ? - Quelque chose ne va pas et la ville peut intervenir ?

Cela ira mieux en le disant. N'oubliez pas d'indiquer vos nom et adresse pour que le maire puisse vous répondre rapidement.

Nom :

Adresse :

Message :
